Zeitschrift: Physiotherapeut : Zeitschrift des Schweizerischen Physiotherapeutenverbandes = Physiothérapeute : bulletin de la Fédération Suisse des Physiothérapeutes = Fisioterapista : bollettino della Federazione Svizzera dei Fisioterapisti

Herausgeber: Schweizerischer Physiotherapeuten-Verband

Band: - (1964)

Heft: 195

Artikel: Formation de physithérapeutes spécialisées dans le traitement de l'infirmité motrice cérébrale

Autor: Kông, E.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-929885

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Formation de physiothérapeutes spécialisées dans le traitement de l'infirmité motrice cérébrale

«Ne puis-je m'occuper d'enfants infirmes moteurs cérébraux (IMC)?» nous demandent bien des personnes de bonne volonté désireuses de leur venir en aide, mais sans formation professionnelle pour remplir une telle tâche.

Il y a environ 15 ans on ne savait du traitement de l'enfant IMC à peine plus que : le mouvement est préférable à l'immobilité. Depuis lors, des connaissances plus approfondies du développement neurologique du nourisson ainsi que des essais expérimentaux sur animaux ont applani le chemin du traitement sur des bases neurophysiologiques. Du coup, le pronostic de l'infirmité motrice cérébrale a été considérablement amélioré, surtout pour celle traitée précocement. L'efficacité du traitement exige la connaissance de tous les mouvements possibles du nourrison normal pendant toutes les phases de son développement, et la connaissance des «écarts» de ce développement dus aux multiples formes de l'IMC. Une technique de traitement habile, toujours adaptée à l'état momentané du patient, permet d'inhiber les impulsions motrices pathologiques et de faciliter les normales.

En Suisse ce traitement spécial peut être appris en trois mois. Les cours sont organisés à l'Hôpital de l'Ile à Berne. Pour y être admis il faut avoir une formation complète de physiothérapeute, d'ergothérapeute ou de logopédiste et avoir déjà une expérience pratique dans la branche. Sont admises exceptionnellement des infirmières, surtout des nurses capables et spécialement douées pour l'éducation physique. Pour elles l'apprentissage est très difficile en raison du manque de bases mais leurs connaissances d'infirmières peuvent être utiles.

Le programme des cours comprend :

La thérapie du développement et des réactions du système nerveux central pendant la croissance de l'enfant sain et de l'enfant IMC; l'observation de nourrissons et d'enfants normaux dans une pouponnière et dans une crêche; la comparaison avec les diverses formes de l'infirmité motrice cérébrale; l'enseignement des problèmes orthopédiques et la démonstration des moyens auxiliaires. En pratique les participants s'exercent entre eux à la technique du traitement, qui à première vue semble très simple mais qui, en réalité, présente de nombreuses difficultés. La majeure partie du temps est ensuite accordée aux traitement appliqué au patient sous instruction individuelle.

De plus, les thérapeutes sont mis au courant des complications nombreuses qui peuvent aller de pair avec l'infirmité motrice cérébrale. Des spécialistes les informent sur les troubles de la vue, de l'ouie, du langage, sur l'épilepsie ainsi que sur les problèmes psychologiques, scolaires, éducatifs et professionnels.

La profession de physiothérapeute est nouvelle en Suisse. Il y a à peine dix ans il existait des Hôpitaux cantonaux sans physiothérapie. L'épidémie de Poliomyélite de 1954/55 a fait reconnaître son utilité et toutes ses ressources. Dès ce jour elle fit rapidement son entrée dans presque tous les domaines de la médecine : traumatologie, rhumatologie, neurochirurgie, chirurgie thoracique, médecine interne. *La demande en physiothérapeutes est devenue très grande.* Nous nous réjouissons de ce que déjà 60 thérapeutes spécialisés travaillent dans le domaine de l'IMC. *La Suisse aura besoin de 200 physiothérapeutes de* ce genre d'ici 6 à 10 ans.

C'est grâce à la Fondation Suisse pour l'Enfant IMC qu'il nous est possible d'organiser deux fois par an un cours de formation spécialisé. Une bonne formation professionnelle et le dévouement personnel du physiothérapeute sont essentiels pour venir en aide efficacement à l'enfant IMC.

Dr. E. Kông